



**mrc**

**La Haute-Yamaska**  
Prospère de nature

# **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

Juin 2017

## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Le contexte de la Haute-Yamaska en 2017 .....</b>	<b>3</b>
2.1 La Haute-Yamaska .....	3
2.2 Le portrait socio-économique .....	4
2.3 Les menaces et les opportunités.....	6
2.3.1 Les menaces .....	6
2.3.2 Les opportunités sur lesquelles tirer profit .....	8
<b>3. La prise en compte des planifications existantes.....</b>	<b>10</b>
3.1 Les planifications régionales de la Haute-Yamaska.....	10
3.2 Les éléments des planifications stratégiques locales.....	11
<b>4. La mobilisation des milieux .....</b>	<b>11</b>
4.1 Faire la promotion du Fonds de développement des communautés .....	12
4.2 Impliquer et favoriser le leadership des élus locaux.....	12
4.3 Travailler de concert avec le milieu communautaire .....	12
4.4 Favoriser la participation citoyenne.....	13
4.5 Développer et soutenir des structures de concertation .....	13
<b>5. Les enjeux et les champs prioritaires de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la Haute-Yamaska.....</b>	<b>14</b>
5.1 Les orientations .....	14
5.2 Les champs prioritaires de la Haute-Yamaska.....	14
<b>6. Les communications et la reddition de comptes à la population .....</b>	<b>15</b>
<b>7. Les modalités de gestion du Fonds de développement des communautés de la Haute-Yamaska.....</b>	<b>16</b>
7.1 La MRC de La Haute-Yamaska .....	16
7.2 Le comité d'analyse et de sélection des projets.....	17
7.3 Les conseils municipaux .....	17
7.4 Les comités et coalitions de développement local .....	17
7.5 Le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire .....	17
<b>8. Les modalités d'évaluation et les mécanismes de révision .....</b>	<b>17</b>

## 1. Introduction

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement local et régional, la MRC de La Haute-Yamaska réaffirme son intérêt à supporter les localités de son territoire dans la mobilisation des forces vives et la réalisation de projets porteurs améliorant les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Ainsi, la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, qui est présentée ci-après, définit les lignes directrices qui guideront les actions de la MRC en ce domaine.

Cette Politique prend appui sur l'expérience vécue au cours des treize années de mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité<sup>1</sup>. Durant cette période, la MRC de La Haute-Yamaska a su développer une vision et investir subséquemment ses fonds dans un cadre dépolitisé favorisant l'émergence de projets dynamiques. D'ailleurs, plusieurs de ces projets constituent toujours des activités ou services phares des communautés. Cette orientation sera donc maintenue avec la présente Politique en élargissant toutefois l'accessibilité des fonds à l'ensemble des municipalités de la MRC.

## 2. Le contexte de la Haute-Yamaska en 2017

### 2.1 La Haute-Yamaska

Le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska se compose de huit municipalités où résident 89 032<sup>2</sup> habitants. Sa population se répartit toutefois inégalement autour d'une ville-centre importante, Granby, d'un pôle urbain intermédiaire, Waterloo, et de six municipalités à caractère plus rural, soit Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford et Warden.

Avec un taux de croissance de 3,8 % de sa population entre 2011 et 2016, la Haute-Yamaska fait partie des régions dont la croissance est supérieure à celle du Québec (3,3 %), tel que l'illustre le tableau ci-après.

Municipalité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Granby	62 559	63 759	64 853	66 030	66 535	66 535	67 286
Roxton Pond	3 844	3 816	3 713	3 653	3 562	3 572	3 662
Saint-Alphonse-de-Granby	3 093	3 063	3 116	3 114	3 065	3 018	2 977
Sainte-Cécile-de-Milton	1 960	1 935	2 085	2 122	2 104	2 105	2 068
Saint-Joachim-de-Shefford	1 188	1 202	1 222	1 270	1 318	1 332	1 356
Shefford	7 195	7 350	6 858	6 734	6 666	6 731	6 738
Warden	360	358	357	366	368	369	365
Waterloo	3 935	3 931	4 346	4 494	4 446	4 435	4 580
<b>Total :</b>	<b>84 134</b>	<b>85 414</b>	<b>86 550</b>	<b>87 783</b>	<b>88 064</b>	<b>88 097</b>	<b>89 032</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'une politique gouvernementale par laquelle furent attribués des fonds à la MRC sous l'appellation de « Pacte rural ».

<sup>2</sup> Décret 1099-2016, Gazette officielle du 28 décembre 2016.

Avec une superficie de 649 km<sup>2</sup>, l'économie régionale de la Haute-Yamaska est caractérisée par trois axes de développement : un secteur industriel fort et diversifié, un milieu touristique dynamique ainsi qu'un secteur agricole actif. Malgré la présence de ces trois axes sur l'ensemble du territoire, les secteurs manufacturiers et touristiques sont principalement concentrés dans la ville-centre de Granby.

En matière d'occupation du territoire, la Haute-Yamaska est caractérisée par le chevauchement de deux zones physiographiques différentes, soit les Basses-Terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Cette caractéristique a influencé les activités ayant cours sur le territoire de la MRC, tant au niveau de l'économie que des activités agricoles et de l'occupation du territoire. Ainsi, à l'ouest de la MRC, la géomorphologie du sol s'identifie grandement à la Montérégie, avec ses plaines couvertes de grandes cultures et les cultures fruitières qui caractérisent les pourtours des collines montérégiennes. Quant à la partie est, souvent appelée piémont appalachien, elle s'identifie plus spécifiquement à l'Estrie avec ses collines et vallées boisées d'érablières.

Ces caractéristiques, conjuguées à sa localisation stratégique à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, permettent à la MRC de se positionner avantageusement sur l'échiquier québécois. L'essor économique de la Haute-Yamaska est en hausse, mais se distribue de manière inégale sur le territoire. Cela s'explique grandement par la présence du pôle économique qu'est Granby avec près de 76 % de la population de la MRC. D'ailleurs, Granby définit l'agglomération de recensement du même nom avec la ville de Bromont, ainsi que les municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford et Saint-Alphonse-de-Granby. Avec la proximité d'autres pôles importants, dont la métropole, ces éléments permettent de définir la Haute-Yamaska comme ayant une réalité urbaine et périurbaine.

## 2.2 Le portrait socio-économique

Plusieurs outils permettent de mieux connaître le profil des communautés de la Haute-Yamaska. Ayant fait l'objet d'un projet pilote de la défunte Agence de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie, les indices de développement de chaque communauté de la MRC ont été élaborés à l'aide des données statistiques du recensement fédéral de 2006. Bien que ces données datent quelque peu, les indices obtenus ont permis, de façon générale, de mieux connaître et comprendre la composition des communautés, et ce, par quartier ou par municipalité.

Afin de mieux présenter le portrait des communautés de la MRC, voici des tableaux statistiques concernant les enjeux de développement. Ces données ont contribué à l'identification des objectifs à atteindre, de même que des interventions à prioriser.

**PROFIL DE L'ÉTUDE NATIONALE DES MÉNAGES, LA HAUTE-YAMASKA, MRC QUÉBEC 2011**

CARACTÉRISTIQUES	MRC H.-Y.	Granby	Roxton Pond	St-Alphonse	St-Joachim	Ste-Cécile	Shefford	Waterloo
Revenu médian par famille	64 280,00 \$	62 112,00 \$	68 634,00 \$	77 025,00 \$	56 092,00 \$	69 435,00 \$	79 912,00 \$	54 257,00 \$
Revenu moyen de la famille	75 147,00 \$	75 522,00 \$	72 852,00 \$	81 799,00 \$	57 626,00 \$	71 622,00 \$	84 299,00 \$	59 655,00 \$
Nombre moyen de personnes par famille	2,8	2,8	3	3,1	2,9	3,1	2,9	2,9
<b>SCOLARITÉ</b>								
Population âgée de 15 ans et plus ayant (études)	68975	51715	3035	2475	955	1655	5410	3440
Aucun certificat	18860	14325	970	595	245	515	1030	1080
Un diplôme d'étude secondaire ou équivalent	17480	13240	710	710	285	450	1170	840
Un diplôme ou grade postsecondaire	32635	24150	1355	1175	415	695	3205	1520
Un certificat ou diplôme d'apprenti ou école de métiers	12055	8580	675	520	150	320	960	790
Un diplôme d'un collège ou enseignement non universitaire	10620	8060	390	440	170	235	915	380
Un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat	2275	1790	80	45	25	35	220	75
Un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	7685	5725	210	170	80	100	1110	280
Un baccalauréat	5325	3985	110	120	60	85	770	190
Un certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	2360	1735	90	50	20	20	345	95
<b>SITUATION D'ACTIVITÉ AU TRAVAIL</b>								
Population âgée de 15 ans et plus selon l'activité	68975	57715	3035	2475	950	1655	5410	3440
Actives	45370	33295	2145	1980	625	1235	3765	2155
Personnes occupées	42540	31025	2075	1920	560	1200	3615	1980
Chômeurs	2835	2270	70	60	65	30	150	180
Inactifs	23605	18420	890	495	325	425	1640	1285
Taux d'activité	65,8	64,4	70,7	80	65,8	74,6	96,6	62,6
Taux d'emploi	61,7	60	68,4	77,6	58,9	72,5	66,8	57,6
Taux de chômage	6,2	6,8	3,3	3	10,4	2,4	4	8,4
Travailleurs autonomes	4595	3115	210	235	110	185	530	180
<b>Population âgée de 15 ans et plus selon la profession (domaine)</b>								
Gestion	3890	2575	295	260	75	150	365	150
Affaires, finances et administration	6310	4715	410	245	105	170	460	195
Sciences naturelles et appliquées	2400	1800	40	135	40	30	295	60
Secteur de la santé	2655	1920	130	85	20	65	235	170
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3965	2955	50	130	45	55	510	175
Arts, culture, sports et loisirs	885	700	0	20	0	25	85	25
Ventes et services	9645	7680	345	285	80	275	535	435
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	7560	5245	405	450	110	245	655	440
Ressources naturelles, agriculture et productions connexes	865	415	110	80	50	70	95	50
Fabrication et service d'utilité publique	6455	4735	315	295	60	130	495	415

**PROFIL DE L'ENM, LA HAUTE-YAMASKA, MRC QUÉBEC 2011**

CARACTÉRISTIQUES	MRC H.-Y.	Granby	Roxton Pond	St-Alphonse	St-Joachim	Ste-Cécile	Shefford	Waterloo
<b>SITUATION D'ACTIVITÉ AU TRAVAIL</b>								
Population âgée de 15 ans et plus selon l'industrie	45370	33295	2150	1980	620	1235	3770	2155
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	1185	430	170	240	75	90	130	40
Extraction minière, carrière et pétrole	90	65	0	0	0	0	0	0
Services publics	295	170	0	0	0	0	85	0
Construction	2725	1990	105	170	35	60	230	135
Fabrication	11445	8395	570	465	135	280	1000	575
Commerce de gros	2360	1705	185	90	30	90	205	50
Commerce de détail	5290	4295	205	165	30	110	285	190
Transport et entreposage	1325	945	45	80	25	30	115	85
Industrie de l'information et culturelle	395	290	0	25	0	0	30	0
Finances et assurances	1315	1070	30	50	0	40	75	40
Services immobiliers et de location de bail	550	420	20	15	0	15	25	35
Services professionnels, scientifiques et techniques	2240	1640	65	85	50	70	210	130
Gestion des sociétés et d'entreprises	55	55	0	0	0	0	0	0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1315	930	60	75	0	55	80	105
Services d'enseignement	2510	1795	65	95	30	45	310	140
Soins de santé et assistance sociale	4600	3465	215	160	30	100	415	175
Arts, spectacles et loisirs	790	565	45	15	0	0	100	40
Hébergement et services de restauration	2710	2085	165	80	0	80	135	160
Autres services (sauf administration publique)	2105	1510	55	130	35	95	135	120
Administration publiques	1325	925	70	25	55	10	150	80
<b>CATÉGORIE DE LIEU DE TRAVAIL</b>								
Population âgée de 15 ans et plus selon le lieu de travail	42535	31030	2075	1925	560	1200	3620	1980
Domicile	2550	1505	190	205	75	175	325	70
Extérieur du Canada	70	55	0	0	0	0	0	0
Sans adresse fixe	3095	2160	90	225	50	105	325	125
Lieu habituel de travail	36820	27305	1795	1475	435	915	2970	1785
Médiane de la durée du trajet, domicile, lieu de travail	15,1	10,9	16	15,3	20,7	20	20,2	15,4

WARDEN : Aucune données disponibles  
 Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM)  
 Produits de données, 2011  
 Résultats pour « La Haute-Yamaska »

La section qui suit présente d'autres statistiques en rafale qui permettent de dresser un portrait général du tissu économique et industriel du territoire<sup>3</sup> :

- En 2016, la MRC dénombrait une présence importante de PME avec 282 entreprises. Plus de 66 % d'entre elles comptaient moins de 20 employés.
- Quatre créneaux importants en termes d'emplois, d'atouts locaux, de potentiel de marché et d'investissements se démarquent : les secteurs de l'aéronautique, du matériel de transport terrestre, des aliments et boissons ainsi que l'ingénierie hydroélectrique. Ces créneaux d'excellence sont supportés par des entreprises œuvrant dans les produits métalliques, ainsi que dans les plastiques et caoutchoucs. Ceux-ci représentent plus de 4 000 emplois, soit plus de 46 % des emplois du territoire et 26 % des entreprises.
- Le nombre des emplois industriels a diminué en 2016 par rapport à 2015. Le secteur des aliments et boissons et celui de l'impression ont connu les plus fortes baisses. À l'inverse, le secteur des vêtements et textiles, celui des produits métalliques et celui des plastiques et caoutchoucs ont connu les hausses les plus considérables.
- Les investissements industriels ont connu une hausse significative en 2016, atteignant un nouveau record, soit une augmentation de 56,7 % pour un montant total de près de 131 M\$.

Le revenu disponible par habitant de la MRC en 2015 s'établissait à 25 366 \$, comparativement à 26 857 \$ dans l'ensemble du Québec<sup>4</sup>.

## 2.3 Les menaces et les opportunités

À l'instar des autres MRC du Québec, la Haute-Yamaska fait face à différentes menaces et opportunités. Afin de renverser la vapeur, les principales menaces ciblées auxquelles il faudra s'attarder sont présentées ci-dessous, suivies des opportunités sur lesquelles les communautés yamaskoises pourraient tirer profit :

### 2.3.1 Les menaces

- Exode des jeunes : Défi perpétuel à transformer en opportunité le retour des jeunes dans leur milieu après leurs études, en fonction du lien d'appartenance qu'ils auront bâti avec leur milieu. Il est possible de consolider ce lien en développant les moyens suivants :
  - L'implication des jeunes dans leur milieu;
  - Le maintien d'un lien entre le jeune et sa communauté après son départ de l'école primaire pour la ruralité, et après son départ pour les études postsecondaires pour les milieux urbains;
  - L'ajout de services de proximité (privés ou communautaires);
  - Une sensibilisation aux opportunités d'emploi dans la région;
  - Le développement de l'intérêt pour l'entrepreneuriat;
  - L'offre avantageuse de la région en matière de qualité de vie pour les familles, etc.

---

<sup>3</sup> Site Web de Granby Industriel

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec.

- Exode des aînés : Le déracinement peut paraître inévitable dans les communautés qui disposent uniquement d'habitations de type unifamilial. Le maintien dans leur milieu des personnes âgées, ou celles à mobilité réduite, demeure un aspect important dans la consolidation du tissu social, de l'appartenance au milieu et de la qualité de fin de vie. Certes, l'aménagement de résidences locatives est une option à envisager, mais d'autres options transitoires peuvent être mises de l'avant telles que l'offre de services aux aidants naturels, l'animation adaptée et autre attention particulière. Les liens entre les membres des communautés sont un des maillons forts de la chaîne sur lequel il y a lieu de table.
- Accès à Internet haute vitesse : Malgré les efforts déployés au cours des dernières années, certains secteurs des municipalités de Roxton Pond, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford et Warden vivent toujours sans un accès à Internet haute vitesse. Cette situation engendre une réduction d'attractivité pour les résidents comme pour les citoyens potentiels. L'absence de ce service, aujourd'hui essentiel, brime les citoyens dans leurs opportunités de faire du télétravail, dans leur utilisation domestique ou scolaire d'Internet, ou encore dans l'accès aux marchés électroniques pour leur entreprise.
- Impacts environnementaux : La vision environnementale avant-gardiste de la MRC ne se dément pas depuis plus de dix ans. De nombreuses initiatives ont été initiées dans ce secteur, dont la vidange systématique des fosses septiques, la création d'un fonds vert, l'élaboration d'un plan directeur de l'eau, la mise en place d'une réglementation en matière de protection des bandes riveraines, la production de documents de sensibilisation au maintien de la qualité des bandes riveraines ainsi que la conclusion de partenariats avec le milieu pour la sauvegarde des écosystèmes. Il y a lieu de poursuivre les actions en ce sens afin de réduire les impacts des activités anthropiques sur l'environnement et préserver la nappe phréatique et les plans d'eau auxquels s'abreuve la population. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à la préservation des quatre lacs qui offrent villégiature et tourisme, à la rivière Yamaska et aux autres cours d'eau qui traversent le territoire, aux deux principales tourbières qui ont un rôle de filtration et de rétention majeure, à la montagne de Shefford avec sa biodiversité impressionnante ainsi qu'aux paysages bucoliques qui jouent un rôle attractif pour la région.
- Diversification économique et employabilité : Bien qu'aucune municipalité du territoire n'ait été ciblée par le gouvernement du Québec à titre de ville mono-industrielle, une attention particulière doit être portée à la reconversion économique des municipalités ayant un tissu industriel vieillissant. Il demeure que l'attachement et le développement d'un territoire passent également par l'emploi et les opportunités d'affaires. Ainsi, que ce soit en appui au positionnement des communautés, à la sensibilisation à l'entrepreneuriat et à la persévérance scolaire, des actions concrètes doivent être amorcées afin d'accompagner les municipalités pour stimuler la création d'emplois sur leur territoire.



- Produits et services de proximité versus l'offre des grands centres : Que ce soit vers Granby, Brossard, Montréal ou Sherbrooke, il y aura toujours des fuites commerciales. La mobilité est devenue telle que la priorité pour le bien des communautés n'est pas de reproduire ou de tenter de compétitionner les grands centres urbains. Il y a plutôt lieu d'identifier des actions visant à stimuler le sentiment d'appartenance et l'appui des citoyens envers les services et commerces de proximité, et ainsi faire des citoyens les meilleurs ambassadeurs des commerces et entreprises de services de leur communauté respective.

### 2.3.2 Les opportunités sur lesquelles tirer profit

- Développement domiciliaire et densification : Malgré leurs grandes différences, toutes les municipalités de la MRC jouissent de l'intérêt des familles en quête d'un milieu de vie sain et paisible. Plusieurs d'entre elles connaissent un essor de leur développement résidentiel. Ce développement aura pour effet de densifier les cœurs villageois et d'assurer l'implantation d'un seuil névralgique de citoyens pour assurer le renouvellement de la population ainsi que le maintien de services de proximité. Ce seuil était autrefois atteint par des familles plus nombreuses et par une consommation locale plus significative. Ces développements amènent à la fois une meilleure dynamique communautaire, facilitent l'offre de services municipaux et de loisirs et augmentent les revenus fonciers. Il faut toutefois réduire le plus possible l'impact de la pression urbaine sur les territoires agricoles. Sans agir directement sur le processus, la Politique permettra d'accompagner les municipalités et organismes dans le développement de services communautaires entourant l'augmentation de population.
- Développement du sentiment d'appartenance : Pour développer l'appartenance des citoyens à l'égard de leur milieu de vie, les municipalités de la MRC ont un grand rôle à jouer. Elles doivent à la fois donner bonne impression et accrocher leurs nouveaux arrivants tout en maintenant animés les résidents de longue date. Ces défis doivent passer par l'implication des citoyens dans différents processus, le développement d'outils de communication adaptés, tout pour que le citoyen se sente partie intégrale de la communauté.

De plus, elles doivent également impliquer leur population pour l'identification de stratégies visant le développement de la participation citoyenne. Les outils de la Politique seront disponibles pour les communautés qui souhaiteront entamer des processus en ce sens.

- Formation et développement des compétences : La Haute-Yamaska peut compter sur un réseau de formation bien implanté dans la plupart des municipalités, d'une formation collégiale sur le territoire et de compléments adaptés pour la persévérance scolaire et la formation continue. C'est pourquoi il est important de poursuivre les démarches de maintien et de développement de ce réseau en appuyant le positionnement et la qualité des institutions publiques qui sont névralgiques pour la survie des communautés de la MRC. Les différentes problématiques, compétences et connaissances acquises dans les institutions du territoire pourraient également permettre d'initier ou d'offrir des outils adaptés pour l'essor de nouvelles pratiques. Ainsi, l'accès, le transport, le maintien et le développement de formation



primaire, secondaire, postsecondaire et continue demeurent des opportunités pertinentes pour l'essor des communautés.

- Mobilisation des communautés : La culture de mobilisation et de prise en charge du milieu par le milieu demeure un défi à consolider dans les communautés de la MRC. Afin de maximiser le changement de la norme sociale en matière de participation citoyenne et de mobilisation des communautés, il faut rappeler aux acteurs et citoyens l'importance de prendre le flambeau et de s'approprier une démarche structurante à laquelle ils seront confortables d'adhérer. Ainsi, les ressources de la Politique devront prioriser l'appui aux processus structurants et devront s'imbriquer dans les démarches et planifications existantes. Cette orientation permettra aux communautés d'assumer leur autonomie au-delà de l'existence de la Politique, de ses activités d'animation et de ses fonds.
- Complémentarité rurale/urbaine et rurale/rurale : Afin de maximiser la consolidation des besoins des communautés, il faut s'assurer de répondre aux besoins des citoyens dans leur territoire d'appartenance principal. Il y a donc lieu de mettre en place une stratégie d'investissement qui prendra en compte les projets et les planifications locales dans une vision large de la MRC, incluant Granby. Les ressources et énergies étant limitées, il faut penser comment aller plus loin ensemble et répondre à plus de besoins tout en conciliant les exigences et les efforts de chacun. Voici les bases que pourrait permettre cette approche :
  - Maximiser l'accès à une multitude de services, à distance raisonnable;
  - Penser la complémentarité des infrastructures, équipements et services;
  - Intégrer réciproquement les visions locales et régionales afin de prendre également en compte l'intérêt et l'impact des actions sur les communautés.
- Multifonctionnalité des territoires (diversification des formes d'utilisation du territoire des municipalités) : Une communauté ayant un tissu social fort, qui se veut vivante et d'avenir, ne peut avoir qu'une seule fonction ou activité (résidentielle, de consommation, d'employabilité ou récréotouristique). Il est souhaité que les milieux définissent les composantes de leur multifonctionnalité et s'assurent de maintenir un équilibre entre celles-ci. Des réflexions et des actions en ce sens pourront être supportées dans le cadre d'animations faites par le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire de la MRC.
- Diversification agricole, transformation et positionnement agroalimentaire : Au cours des dix dernières années, des initiatives et de nouvelles activités agricoles se sont multipliées. Malgré la stabilité des secteurs agricoles traditionnels, l'agriculture de la Haute-Yamaska s'est diversifiée. D'ailleurs, la MRC soutient cette diversification en mettant en œuvre cinq axes de développement de l'agroalimentaire. Les axes de développement ciblés sont les suivants :
  - Mise en place d'un Plan de développement de la zone agricole (en cours d'élaboration);

- Soutien au développement de créneaux de production agricole ciblés;
- Soutien au développement de créneaux de transformation de produits agricoles ciblés (cultures émergentes, petits fruits, produits forestiers non ligneux, boissons, produits alcoolisés et charcuteries);
- Soutien à la mise en marché collective;
- Soutien de la relève agricole.

### 3. La prise en compte des planifications existantes

Afin de bien prendre en compte toutes les planifications existantes, un inventaire des champs prioritaires de chacune a été recensé, et ce, tant à l'échelle régionale, locale et municipale. La liste des démarches de planification prises en compte afin de maximiser l'effet de levier de la Politique au bénéfice des communautés est présentée aux sections 3.1 et 3.2 ci-après.

Même si une attention particulière a été portée à toutes ces planifications, la MRC entend mettre une emphase prioritaire sur les planifications des municipalités dans l'établissement des priorités d'intervention sur chaque territoire municipal.

#### 3.1 Les planifications régionales de la Haute-Yamaska

- Schéma d'aménagement, MRC de La Haute-Yamaska
  - Lien Internet pour consulter le schéma d'aménagement de la MRC de La Haute-Yamaska :  
[http://207.253.82.23/documents/07\\_Schema\\_amenagement\\_revise/2014-10-15\\_Schema\\_sans\\_plans.pdf](http://207.253.82.23/documents/07_Schema_amenagement_revise/2014-10-15_Schema_sans_plans.pdf)
- Politique de gestion des cours d'eau, MRC de La Haute-Yamaska
  - Lien Internet pour consulter la Politique de gestion des cours d'eau :  
[http://www.haute-yamaska.ca/documents/07\\_Publication/Politique\\_gestion\\_cours\\_eau\\_nov\\_2011.pdf](http://www.haute-yamaska.ca/documents/07_Publication/Politique_gestion_cours_eau_nov_2011.pdf)
- Positionnement touristique régional, CommerceTourisme Granby\_Région :
  - Lien Internet pour consulter les créneaux sur lesquels l'organisme positionne la région sur le plan touristique :  
<http://www.tourismegraby.com/fr/tellement>
- Positionnement industriel, Granby Industriel
  - Lien Internet pour consulter les créneaux et forces industrielles régionales ciblés par Granby Industriel :  
<http://granby-industriel.com/graby-en-chiffres/secteurs-dactivites/>
- Le CIUSSS de L'Estrie - CHUS :
  - Lien Internet vers la planification de l'organisation :  
[http://www.santeestrie.qc.ca/clients/CIUSSSE-CHUS/Notre\\_CIUSSS/Documents\\_divers/Planorganisation\\_15-17\\_2juin2016\\_br.pdf](http://www.santeestrie.qc.ca/clients/CIUSSSE-CHUS/Notre_CIUSSS/Documents_divers/Planorganisation_15-17_2juin2016_br.pdf)
- Scolarité et offre de formation, Commission scolaire du Val-des-Cerfs :
  - Lien Internet pour consulter le Plan stratégique de la Commission scolaire du Val-des-cerfs pour 2013 à 2016 qui est toujours en application :  
[http://csvdc.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Plan\\_strategique\\_2013.pdf](http://csvdc.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Plan_strategique_2013.pdf)

## 3.2 Les éléments des planifications stratégiques locales

- Granby :
  - Politique de Ville Amie des Aînés
  - Politique jeunesse (en élaboration)
  - Politique environnementale
  - Politique égalité (en élaboration)
  - Politique culturelle
- Roxton Pond:
  - Embauche d'une agente de développement (appui aux initiatives citoyennes et réalisation d'actions de mobilisation du milieu)
- Saint-Alphonse-de-Granby :
  - Développement du secteur des loisirs de la municipalité
  - Embauche d'une responsable des loisirs
- Saint-Joachim-de-Shefford :
  - Activités de la Coalition du Pacte rural de Saint-Joachim-de-Shefford  
<https://st-joachim.ca/services-aux-citoyens/coalition-du-pacte-rural/>
- Sainte-Cécile-de-Milton :
  - Politique familiale et des aînés
  - Embauche d'un responsable du développement culturel à temps complet
- Shefford :
  - Politique des aînés (Municipalité Amie des Aînés) <http://cantonshefford.qc.ca>
  - Politique d'assistance financière aux organismes et citoyens
- Warden:
  - Planification stratégique (issue de la consultation citoyenne de 2011)
- Waterloo :
  - Politique familiale (en voie de révision)
  - Municipalité Amie des Aînés (en cours d'élaboration)
  - Positionnement et aménagement des parcs (en cours)
  - Revitalisation du centre-ville (en cours de réalisation)
  - Plan de développement durable 2016-2021
  - Constat, positionnement et recrutement industriel (depuis 2012)

## 4. La mobilisation des milieux

L'expérience de la Politique nationale de la ruralité aura permis de constater toute l'importance qu'une mobilisation d'un milieu peut apporter à la réalisation de projets structurants. Il importe dès lors de préserver et consolider les acquis des dernières années à ce chapitre. La MRC entend donc appuyer cette mobilisation en agissant principalement sur deux axes, soit :

- A. Par l'implication de son conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire auprès des communautés afin de soutenir les actions mobilisantes;

- B. Par la création du *Fonds de développement des communautés* qui pourra apporter un soutien financier à des projets mobilisateurs et structurants des milieux de vie suite à des appels de projets.

#### 4.1 Faire la promotion du Fonds de développement des communautés

Le *Fonds de développement des communautés* représente une opportunité pour chaque communauté de la Haute-Yamaska d'obtenir un soutien pour relever des défis particuliers qui lui sont propres.

Afin de promouvoir la mobilisation et encourager l'utilisation du Fonds, la MRC se rendra disponible pour rencontrer les conseils municipaux à leur demande, particulièrement suite à l'élection de novembre 2017.

#### 4.2 Impliquer et favoriser le leadership des élus locaux

Le grand défi des élus demeure celui de continuer à stimuler la participation citoyenne. Dans le cadre de leur fonction de décideurs, les élus sont invités à faciliter l'appropriation du Fonds par leur communauté et à poursuivre leur travail pour maximiser le maintien d'une communauté active et structurée. Cet angle d'intervention facilite le renouvellement des bénévoles, permet un virage rapide et structuré face aux menaces qui surviennent dans une communauté et entraîne un renouvellement des idées.

Pour favoriser le leadership des élus locaux et leur implication dans le processus, les conseils municipaux devront émettre un avis préalable sur tout projet se déroulant sur leur territoire et sollicitant un soutien du *Fonds de développement des communautés*. Les maires seront également invités à participer et à intervenir lors d'événements et de conférences de presse pour faire la promotion du Fonds.

Finalement, les élus seront encouragés à tenir en compte les besoins et capacités des promoteurs de projets et de mettre à profit, lorsque possible, leurs ressources pour contribuer à l'émergence de projets citoyens. À titre d'exemple, ils peuvent devenir les fiduciaires d'une démarche, fournir des locaux ou appuyer financièrement les projets.

#### 4.3 Travailler de concert avec le milieu communautaire

La participation bénévole et le soutien disponible aux citoyens dans leur vie de tous les jours passent souvent par la vitalité du milieu communautaire. La MRC est heureuse de pouvoir compter sur la présence de la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska qui travaille à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires. Parmi ses membres, plusieurs organismes communautaires offrent des services importants à la population du territoire, mais plusieurs demeurent peu actifs à l'extérieur du territoire de Granby. Des efforts seront déployés pour renforcer ces liens et trouver des débouchés à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> En tout, 46 organismes communautaires sont membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Haute-Yamaska. Ils se répartissent dans 21 secteurs d'interventions : action bénévole, alphabétisation, arts, condition féminine et masculine, défense des droits, déficience intellectuelle, employabilité, entrepreneuriat, famille, fondations, hébergement communautaire, insertion sociale, intégration des immigrants, jeunes, municipalités, pastorale sociale, personnes handicapées, santé, santé mentale et sécurité alimentaire.

Le secteur de l'organisation communautaire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS occupe également une place importante par ses services d'appui aux communautés, notamment dans l'accompagnement à la mise en place de politiques familiales et des aînés. Il sera important de poursuivre l'arrimage des interventions du conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire avec l'équipe d'organismes communautaires pour agir en complémentarité dans les rôles, maximiser les interventions et leur effet de levier.

Parmi les interventions envisagées, le travail avec le secteur communautaire devra cibler les priorités suivantes :

- Participer au développement de réponses adaptées aux besoins des communautés;
- Interagir avec les acteurs des autres sphères d'activités pour participer au développement du territoire;
- Travailler en partenariat avec les différents organismes communautaires afin de déployer leurs services au bénéfice de l'ensemble des communautés.

#### 4.4 Favoriser la participation citoyenne

La participation citoyenne et la mobilisation des milieux constituent des éléments essentiels à l'efficacité du *Fonds de développement des communautés*. Voici donc les axes d'interventions prévus en ce sens :

- Favoriser la sollicitation d'une implication ponctuelle et sans engagement pour permettre la participation d'un plus grand nombre de citoyens.
- Soutenir l'application des politiques familiales dans les municipalités et appuyer financièrement les projets qui en sont issus.
- Encourager la participation de bénévoles lors d'activités ciblées (corvée collective, mise en valeur d'un lieu) et valoriser les compétences et expertises personnelles dans la mise en place de projets.
- Développer des outils favorisant le maintien et le renouvellement du bénévolat dans les communautés.

#### 4.5 Développer et soutenir des structures de concertation

Au cours des dernières années, certaines communautés ont entamé des démarches, en collaboration avec la MRC, visant à favoriser l'émergence de groupes, comités ou organismes pouvant exercer un rôle de catalyseur des forces vives d'un milieu avec le mandat de :

- Mailler les concertations, activités et services existants;
- Structurer le développement d'initiatives soutenues par la mobilisation du milieu;
- Appuyer le maintien des services de proximité ainsi que les projets existants de mobilisation citoyenne;
- Inciter les organismes et acteurs externes ayant pour mandat de couvrir le territoire de la MRC à s'impliquer dans ces structures.

Le défi demeure en fait de ne pas appliquer une politique basée principalement sur des processus d'appel de projets. Certes, ces derniers tiennent compte de démarches planifiées et priorisent la prise en charge par le milieu, mais seuls, ils ne réussissent pas à stimuler le développement de démarches de planification renouvelables dans les municipalités.

Pour ces motifs, cette démarche doit être poursuivie et encouragée auprès de l'ensemble des municipalités du territoire.

## 5. Les enjeux et les champs prioritaires de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la Haute-Yamaska

### 5.1 Les orientations

La première édition de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* a permis d'orienter la MRC vers de nouveaux concepts de développement visant à maximiser l'effet de levier ainsi qu'à obtenir des résultats et interventions plus durables. Les courants et principes directeurs qui étaient préconisés sont présentés ci-après. Il est à noter que certains de ces concepts sont d'ores et déjà tenus en compte dans les menaces et opportunités d'interventions régionales identifiées à la section 2.3 de la présente Politique.

- **Nouveaux courants à mettre de l'avant :**
  - Gouvernance participative;
  - Approche intersectorielle;
  - Développement multifonctionnel des territoires;
  - Complémentarité rurale urbaine.
  
- **Principes directeurs :**
  - S'appuyer sur les avancées des politiques précédentes;
  - Miser sur une plus grande décentralisation;
  - Promouvoir l'approche intersectorielle, la multifonctionnalité du développement et les initiatives de complémentarité entre les milieux ruraux et urbains;
  - Maintenir la souplesse d'application et le respect de l'autonomie locale dans les choix de mise en œuvre;
  - Encourager la participation citoyenne;
  - Préconiser une approche solidaire et équitable sur le plan territorial.

### 5.2 Les champs prioritaires de la Haute-Yamaska

En regard du portrait établi et en combinaison des menaces et opportunités, des planifications existantes et des principes directeurs préconisés antérieurement, voici les champs prioritaires retenus en Haute-Yamaska :

- Le développement et le renforcement du tissu social;
- Les services de proximité offrant des emplois;
- Des projets en matière d'environnement, de développement durable et de la protection des services écologiques, à l'exception des études;
- La rétention des jeunes et des aînés;
- Le développement agroalimentaire et l'occupation du territoire.

## 6. Les communications et la reddition de comptes à la population

Il est important de maintenir des communications actives, diversifiées et récurrentes auprès des communautés et de la population du territoire en général. Elles améliorent la diffusion d'informations quant aux possibilités entourant la Politique et contribuent à faire connaître et reconnaître le dynamisme des milieux.

Les principaux éléments de communication prévus sont énoncés ci-après :

- D'abord, pour permettre une large diffusion des modalités d'appels de projets du *Fonds de développement des communautés*, la MRC organisera une conférence de presse à laquelle seront conviés les médias régionaux. Toute la documentation inhérente au processus, incluant les dates d'appel de projets, les conditions d'admissibilité, les formulaires d'inscription ainsi que la grille d'analyse y sera présentée. Cette information sera également accessible sur le site Web de la MRC. Une diffusion courriel sera aussi effectuée auprès de listes d'acteurs des milieux (élus, citoyens engagés, organismes communautaires, tables de concertation, etc.) cumulés au fil du temps. Enfin, des communiqués seront distribués via les médias communautaires et les bulletins municipaux;
- Une annonce médiatique portant sur les résultats de l'appel de projets sera également tenue afin d'être transparent envers les citoyens sur la gestion qui est faite des deniers publics et surtout pour mettre en valeur les initiatives retenues. Par le passé, cet exercice a souvent incité les médias à produire plusieurs articles subséquents sur les initiatives soutenues;
- Une participation à l'émission d'affaires publiques de la télévision communautaire de Waterloo permettra de faire un suivi des activités du conseiller en développement de la ruralité et de l'agroalimentaire, des projets réalisés en lien avec la Politique et des démarches en cours dans la région de Waterloo;
- Par ailleurs le développement d'un lien privilégié avec La Voix de l'Est dans le cadre de la réalisation du cahier La Voix rurale<sup>6</sup> permettra de positionner les enjeux agricoles et communautaires de la Haute-Yamaska;
- Finalement, un soutien technique de la MRC sera offert aux promoteurs dans le cas d'annonces publiques auxquelles ceux-ci s'engageront à participer par leur protocole d'entente.

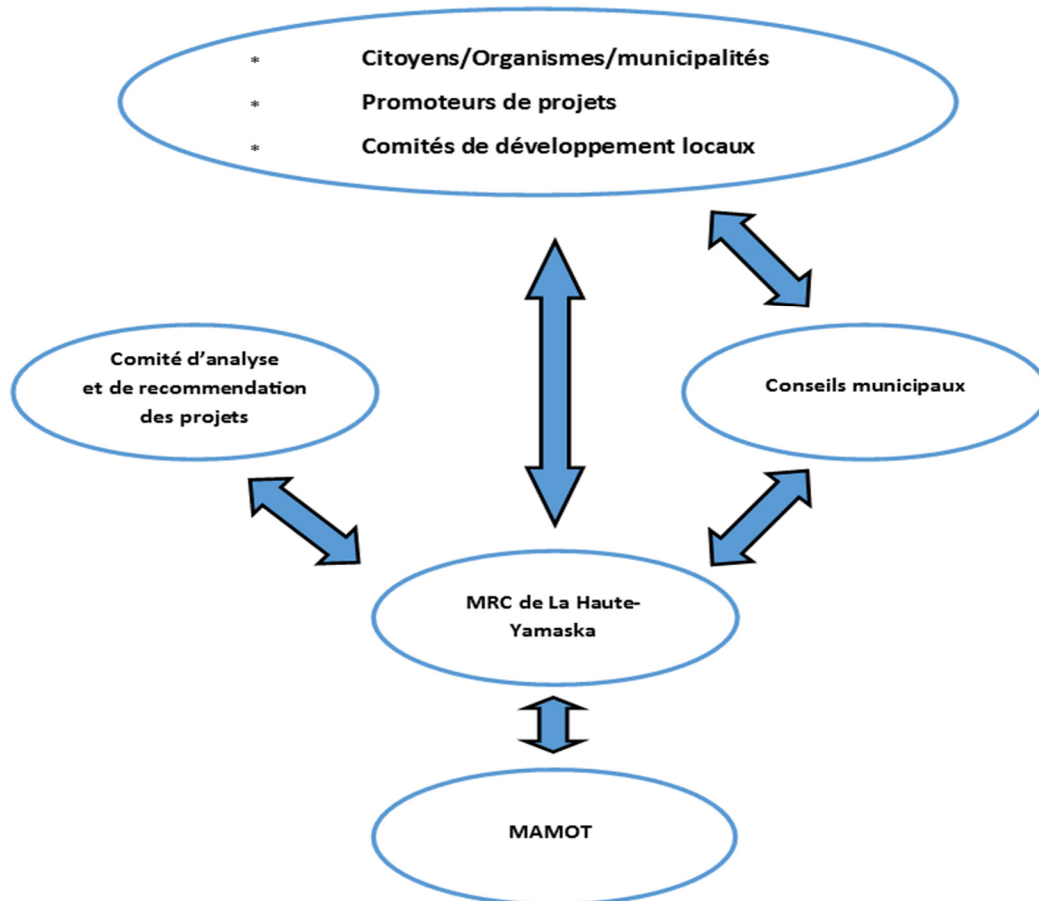
---

<sup>6</sup> Cahier spécial du quotidien La Voix de l'Est diffusé gratuitement quatre fois par année à toutes les portes rurales de la MRC de La Haute-Yamaska et de certaines municipalités avoisinantes.



## 7. Les modalités de gestion du Fonds de développement des communautés de la Haute-Yamaska.

La MRC de La Haute-Yamaska assure la gestion du Fonds. La structure organisationnelle retenue est illustrée sur le diagramme suivant :



### 7.1 La MRC de La Haute-Yamaska

La MRC demeure responsable sur son territoire de l'application du *Fonds de développement des communautés* dont elle révise le document-cadre annuellement. Ce dernier sert d'outil à la mise en œuvre de la présente Politique.

De plus, la MRC gère l'administration de l'enveloppe budgétaire, convoque le comité d'analyse et de sélection des projets puis supervise le travail effectué par le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire.

La MRC demeure responsable de la sélection finale des projets, en tenant compte des recommandations que lui achemine le comité d'analyse et de sélection. Elle procède également à la reddition des comptes à la population.

## 7.2 Le comité d'analyse et de sélection des projets

Animé par le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire, le comité est constitué de la directrice générale de la MRC, ou du substitut nommé par celle-ci, et de quatre représentants du milieu pour un total de cinq membres. Tous anonymes, les quatre membres représentants du milieu ne sont ni des élus ni en lien avec les projets soumis durant l'appel de projets sur lesquels ils siègent.

Le comité analyse les projets soumis et émet une recommandation au conseil des maires de la MRC quant à la pertinence d'octroyer ou non une aide financière aux projets.

## 7.3 Les conseils municipaux

Les conseils municipaux doivent donner leur avis par voie de résolution sur chaque projet couvrant le territoire de leur municipalité déposé dans le cadre de l'appel de projets. Les formulaires de projets doivent leur être soumis par le promoteur via le directeur général de la municipalité, et ce, au moins cinq semaines avant la date finale de dépôt des projets. Les municipalités peuvent ainsi statuer sur leur appui ou non au projet et définir la nature de cet appui (appui moral, appui financier, appui technique ou autre).

## 7.4 Les comités et coalitions de développement local

Composés de citoyens, d'élus et de représentants d'organismes, les comités et coalitions de développement local ont pour mandat général d'assurer le maintien de la mobilisation et de stimuler le développement d'initiatives dans leurs municipalités ou leur municipalité. Soutenus par le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire, ils agissent en collaboration avec leur conseil municipal et contribuent à promouvoir la prise en charge d'actions et de projets par les citoyens et le milieu.

## 7.5 Le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire

Le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire a pour mandat de soutenir la mise en œuvre du *Fonds de développement des communautés* et le plan d'action agroalimentaire. Les principaux mandats sont de :

- Soutenir la formation et accompagner les comités et coalitions;
- Assurer la tenue des communications entourant le Fonds;
- Rencontrer et encadrer les porteurs de projets;
- Soumettre une première analyse des projets au comité d'analyse et de sélection des projets;
- Assurer le suivi des projets soumis à la suite de la décision du conseil des maires de la MRC;
- Agir en tant qu'intermédiaire entre les différents comités et instances.

## 8. Les modalités d'évaluation et les mécanismes de révision

La MRC se réserve le droit de modifier sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* au besoin, en tenant compte de l'atteinte des objectifs découlant des champs prioritaires régionaux préalablement définis.